



UNE ASSURANCE AUTO SUR MESURE ADAPTÉE À MON BUDGET, À MON BESOIN DE PROTECTION ET À MA CONDUITE !

4 FORMULES AVEC DES GARANTIES ET DES OPTIONS MODULABLES

	F1	F2	F3	F4
	Tiers	Tiers + Incendie et Vol	Tous risques	Tous risques +
GARANTIES				
Responsabilité civile Défense pénale et recours suite à Accident	✓	✓	✓	✓
Protection Personnelle du Conducteur 600 000 €	✓	✓	✓	Remplacée par PPC+ sans Franchise
Soutien aux victimes	✓	✓	✓	✓
Bris de glaces	Option	✓	✓	✓
Catastrophes naturelles et technologiques / Attentats	Accordées si garantie Bris de glace souscrite	✓	✓	✓
Tempêtes, Neige et Grêle	-	✓	✓	✓
Incendie et Vol	-	✓	✓	✓
Dommages tous Accidents	-	-	✓	✓
OPTIONS				
PPC + (1 200 000 €)	Option	Option	Option	✓
Indemnité + (36 mois)	-	-	Option	✓
Contenu 1 000 €	-	-	-	✓
Contenu montant libre	-	Option	Option	Option
Indemnité + (48 mois)	-	-	Option	Option

OPTION « PPC+ »

Garantie du conducteur jusqu'à 1 200 000 € sans franchise (inclus en F4 et en option en F1, F2 et F3).

OPTION « INDEMNITÉ + »

(+ 36 ou + 48 mois)

En cas de vol ou de destruction de mon véhicule : permet un **remboursement équivalent à la valeur d'achat** ou le versement d'une **indemnité majorée selon l'âge de mon véhicule**.

OPTION « CONTENU »

au choix : 500 € à 10 000 € (1000 € inclus en F4)

Protection des objets transportés (bagages, objets personnels, marchandises professionnels, papiers officiels...).

DES TARIFS ADAPTÉS À MON BUDGET ET À L'UTILISATION DE MON AUTO

Option « Conduite exclusive couple »

Réduction tarifaire de 5% en évitant les prêts de volant.

Des tarifs privilégiés pour les petits rouleurs

4 niveaux de kilométrage annuels à partir de moins de 5 000 km/an.

Un choix étendu de franchise « bris de glace » et « dommage »

Jusqu'à - 15% sur la **garantie dommage** par rapport au niveau standard !

MA GARANTIE D'ASSISTANCE EN OPTION

Vous optez pour une assistance, 2 options :
Franchise "0" ou "25" km : un véhicule de remplacement jusqu'à 30 jours en cas de vol en franchise 0 km !

MA FIDÉLITÉ ET MA CONDUITE RESPONSABLE RÉCOMPENSÉES !

Avec un Super bonus à vie

Réduction supplémentaire jusqu'à 15% en cas de bonus de 0.5 sans sinistre responsable depuis 3 ans.

Avec une franchise dégressive

20% de réduction de franchise par année sans sinistre, soit plus aucune franchise au bout de 5 ans.



Contrat d'assurance distribué par **GPM COURTAGE**. Société de courtage en assurance, société par actions simplifiées au capital de 221 812 € immatriculée au RCS Paris n° 380 431 445, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 023 091 (vérifiable sur le site internet www.orias.fr) - situé 1, boulevard Pasteur 75015 Paris

www.gpm.fr